

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE SORNAC

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 30 mars 2017
DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020
ARRÊT : 9 décembre 2021
ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022
APPROBATION :

6.4.a.55

Bureau d'études Urb&Doc
Chef de projet : Tony PÉRONNE
28 impasse Jean-André Rivens
31200 TOULOUSE
05 54 42 02 91
contact@urbadoc.fr

Légende

--- W : Servitude relative aux canalisations électriques

PT2 : Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception radioélectriques exploités par l'Etat

AS1 : Protection des eaux potables

■ Périmètre de protection immédiat

■ Périmètre de protection rapproché

■ Périmètre de protection éloigné

■ Zone sensible

Liste des servitudes AS1

1 : Captage de Pras Bas

2 : Captage de Guillen

3 : Captage de Beaune Nouvelle

4 : Captage de Beaune Ancienne

5 : Captage de Chateix

6 : Captage de Lavialle anciens et nouveaux, aval et amont

7 : Captages de Mas le Prugnot 1 et 2

8 : Captage du Bois du Vernot 3

9 : Captages du Bois du Vernot 1 et 2

10 : Captages de Bretenoux du Pont Grande 1, 2, 3

